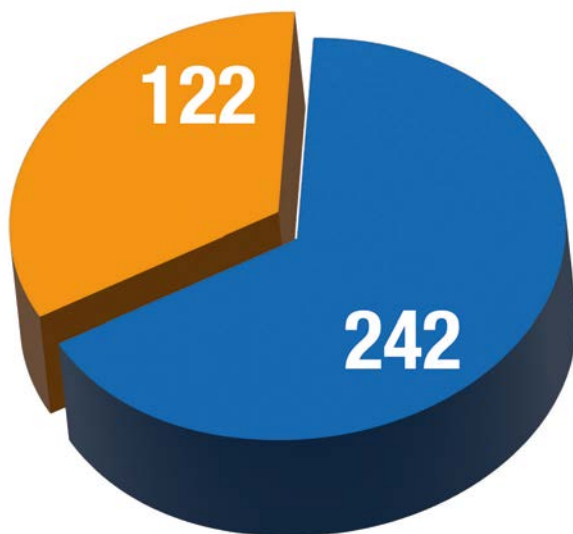


La dynamique Ségur : encore du chemin à parcourir

Depuis fin 2021, la vague 1 du Ségur du numérique en santé se déploie pour les laboratoires de biologie médicale. Le point sur les avancées début 2022.

Un tiers des SEL avec au moins une alimentation en DMP



● Nombre de SEL émettrices de DMP
● Nombre de SEL non émettrices

A fin février 2022, sur les 364 SEL de France métropolitaine, 122 alimentent le DMP en routine, soit 33,5 %. Cela représente 68 % des structures équipées (disposant d'un certificat serveur DMP compatible). Sur les 12 derniers mois, plus de 1,2 million de DMP ont été alimentés et plus de 3,5 millions de documents ont été ajoutés. Pour rappel, l'avenant n°10 à la Convention nationale signée entre les Biologistes médicaux libéraux et l'Assurance maladie en 2019, prévoyait trois phases de financement en faveur du déploiement du DMP. Au regard du contexte sanitaire notamment, seule la première phase a été mise en œuvre avec une date d'application reportée jusque fin 2022. Cette phase concerne le financement à l'acquisition d'un Système d'Information de laboratoire (SIL) interopérable avec le DMP et le démarrage d'une alimentation en routine des DMP.

Source : Chiffres FINESS en Open Data et chiffres de la Cnam

Entre fin novembre 2021 et fin février 2022

+ 44,4 %

de DMP alimentés par les laboratoires de biologie médicale

+ 35,1 %

de documents ajoutés dans le DMP par les laboratoires de biologie médicale

Source : Chiffres de la Cnam (chiffres obtenus en comparant les données à fin février 2022 et celles à fin novembre 2021 sur trois mois glissants)

Déploiement de la MS Santé

	août-21	févr-22
MS Santé envoyés	626 083	721 547

Soit +15 % de messages envoyés par messagerie sécurisée de santé (MS Santé) par les biologistes médicaux en 6 mois

Source : ANS/Cnam

Le Ségur du numérique en santé a pour ambition de généraliser le partage sécurisé de données de santé (*lire page 6*) et intègre « Mon Espace Santé ». En cours de déploiement sur tout le territoire depuis début 2022, ce dernier prend le relais du DMP (dossier médical partagé), et comprend :

- L'accès aux données publiées par les professionnels de santé et en particulier les résultats de biologie médicale;
- L'accès à une messagerie citoyenne (MS Santé) qui permet aux patients d'échanger de façon sécurisée avec les professionnels de santé;
- Un agenda qui intègre les rendez-vous médicaux du patient;
- Un « store » d'application de santé agréés à destination des patients.

Serge Payeur

PRÉSIDENT DE SIL-LAB EXPERTS, SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN STRATÉGIE DIGITALE

SIL-LAB
experts